



Une nouvelle réserve forestière dans le Jorat pour préserver la biodiversité

Communiqué de presse

Publié le 28 septembre 2023

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont signé une convention établissant une réserve forestière naturelle de près de 450 hectares à la périphérie de Lausanne, dans le Jorat. Il s'agit de la plus grande réserve sur le Plateau entièrement dévolue au maintien de la biodiversité forestière. Au total, près de 5000 hectares de forêts bénéficient désormais de cette importante protection dans le canton, soit la moitié de l'objectif fixé pour 2030.

Avec ses 4000 hectares de surface boisée, le massif du Jorat est le plus grand massif forestier du Plateau. Il abrite une biodiversité remarquable, dont au moins 90 espèces menacées et près de 20% de la diversité des espèces animales et végétales que l'on peut trouver en Suisse, ainsi que plusieurs sources d'eau. La transformation d'une partie de la forêt en réserve forestière naturelle vise à préserver cet écosystème essentiel dont dépendent de nombreuses espèces pour leur survie.

Dans cette optique, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, propriétaire de cette partie de la forêt, ont conclu une convention instaurant une réserve forestière de 444 hectares dans la zone centrale du Parc naturel du Jorat - récemment classée en zone de protection de la nature et du paysage. Le contrat, courant sur une durée de 50 ans, a été paraphé officiellement le 27 septembre par Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat en charge du Département de l'environnement, et Natacha Litzistorf, conseillère municipale de Lausanne, en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

Afin de laisser les processus naturels se remettre en place, plus aucune intervention sylvicole ne sera effectuée dans cette aire, sauf pour des raisons de sécurité. Cela permettra de rétablir progressivement une dynamique naturelle et d'augmenter le volume de bois en décomposition, aussi bien au sol que debout, qui sont nécessaires au développement de champignons, lichens, coléoptères et autres espèces peu connues, mais qui jouent un rôle essentiel pour l'écosystème forestier, notamment par exemple dans la dégradation des matières organiques..

Moitié de l'objectif

Alors que les forêts sont fortement fragilisées par les bouleversements climatiques et l'érosion de la biodiversité, elles sont appelées à jouer un rôle déterminant dans les années à venir pour lutter contre ces crises et leurs effets. Des écosystèmes forestiers sains rendent en effet de multiples services, en termes notamment de protection face aux dangers naturels, de production de bois et de maintien de la biodiversité.

Avec cette nouvelle réserve, près de 5000 hectares de forêts vaudoises sont désormais placés sous le statut de réserves forestières, soit près de 5% de la surface exploitable. C'est la moitié de l'objectif 2030 fixé par la Politique forestière cantonale, qui vise un seuil de 10%, avec au moins une grande réserve dans chacune des trois régions géographiques que sont le Jura, les Alpes et le Plateau. La réserve du Jorat permet de concrétiser celle du Plateau et s'ajoute à celles de la réserve de la Pierreuse dans le Pays-d'Enhaut et celle des Petits Plats Noirmont en cours de création dans le Jura.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Renseignements pour la presse uniquement

DJES, Anne-Mickaëlle Golay, cheffe de section Biodiversité en forêt, Direction générale de l'environnement,

Date: 28.09.2023



Canton de Vaud

Canton de Vaud
1014 Lausanne
021 316 05 15
<https://www.vd.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Organisations spécialisées



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 89521578
Coupure Page: 2/2

021 316 61 68

Téléchargements Version intégrale au format PDF Photo - Signature de la convention: de g. à dr.: Cornelis Neet, Directeur général de l'environnement, Natacha Litzistorf, Conseillère municipale de Lausanne, Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat (c) ARC-Sieber